



Ambition / Solution Création



Formation

**Financée par le Fonds Social
Européen et la Région
Auvergne Rhône-Alpes**

10 Heures

Demandeurs d'emplois

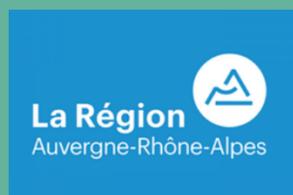
Lieu

En fonction de la commune
d'habitation

Contact

04 76 96 48 27

www.aceisp.org



ACEISP

Objectifs

Le porteur de projet sera capable de :

- Identifier les étapes de la création d'entreprise, de s'y positionner
- Évaluer la cohérence de son projet professionnel et se repositionner par rapport à celui-ci
- Évaluer le réalisme et la faisabilité de son projet
- Identifier les personnes ressources, les outils et les actions disponibles à l'aboutissement de son projet professionnel
- Comprendre et appliquer une méthodologie construite avec l'accompagnateur.trice
- Identifier les caractéristiques de la posture entrepreneuriale (ce qui va changer par rapport à un changement au salariat, métier d'entrepreneur : compétences etc.)
- Identifier les points d'appuis d'accompagnement après la création

Pré-requis

- Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise avéré : avoir commencé une étude de marché ou avoir identifié des potentiels clients
- Ne pas être immatriculé au préalable
- Avoir l'intention de s'immatriculer en région Auvergne Rhône Alpes
- Habiter dans l'agglomération grenobloise, en Oisans, Matheysine, Vercors, Trièves, Pays voironnais, Saint Marcelin, Chartreuse

Objectifs opérationnels

- Être capable de formuler son projet professionnel
- => Si validation du projet de création/reprise d'entreprise :
- identifier les étapes et actions à mettre en œuvre
 - se mobiliser pour améliorer les connaissances nécessaires au projet et pour mettre en œuvre les étapes
- => Si invalidation du projet de création/reprise d'entreprise :
- envisager une réorientation emploi

Contenu pédagogique

- Travail sur l'adéquation homme – projet (compétences professionnelles par rapport au projet, situation personnelle, atouts et freins, besoins de formations etc.)
- Réaliser et analyse de l'étude de marché (réalisation de questionnaires, identification des fournisseurs et segmentation de la clientèle, analyse de la zone de chalandise, etc.)
- Réalisation d'un prévisionnel (évaluation du chiffre d'affaires et structuration de coûts, etc.)
- Elaboration d'un plan d'action post création pour les premiers mois d'activité.

Méthodes utilisées

- Rendez-vous individuels
- Orientation sur de événements extérieurs sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat
- Élaboration d'objectifs précis avec le créateur
- Supports pédagogiques numériques
- Suivi pédagogique personnalisé

Moyens pédagogiques

- Bureau dédié, connexion internet haut débit, vidéo projecteur imprimante et scanner
- Utilisation de ressources en ligne, sites et logiciels spécifiques
- Business plan Aceisp en ligne



Les + Aceisp

- Parcours sécurisé et personnalisé
- Prise en compte globale de la personne
- Création et déploiement d'outils adaptés aux projets
- Acteur majeur de la formation depuis 1984 en démarche d'amélioration continue
- Mise en relation avec le réseau de partenaires et de professionnels de l'Aceisp

Dates et lieu de l'action

Du 1er Janvier au 31 Décembre (fermeture 3 semaines en Août)

Durée : 10 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 13h30 - 17h

Lieu d'accueil en fonction du lieu d'habitation de la personne :

- Aceisp 12-14 Rue Claude Genin - Grenoble
- Centr'Alpes 347 avenue Aristide Bergès 38400 Voreppe
- MSAP, 347 rue Aristide Bergès 38520 Le Bourg d'Oisans
- Maison de Territoire, 345 Rue Dr Senebier 38710, 38710 Mens
- Centre Social du Grandjou, 3 chemin Chambons 38650 Monestier-de-clermont
- 2 rue du Pont de la Maladière, 38350 La Mure
- 150 Impasse de Meillarot, 38250 Villard-de-Lans

Inscription

- Inscription via le site Aceisp
- Renseignements et inscription au standard
- Les délais varient en fonction des disponibilités des plannings de rendez-vous

Modalités d'évaluation

- A chaque rendez-vous, les objectifs antérieurs sont repris et évalués en fonction du plan d'actions qui a été défini

Financement

- Action financée par le Fonds Social Européen, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ACEISP

Documents délivrés

- Business plan

Évaluation de la formation

- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Point sur l'évolution du projet professionnel à 6 mois avec enquête individuelle